



13

SNUipp65 BP 841 65008 TarbesCedex

- Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes
- Tel : 05 62 34 90 54
- Fax : 05 62 34 91 06
- Email : snu65@snuipp.fr
- Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

Chers collègues,

le rapport du comité de pilotage en vue de la préparation de la loi d'orientation et de programmation pour l'école a donc été rendu public.

vous le trouverez in extenso sur notre site en cliquant sur ce lien : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article1300>

si les propos généraux ne présentent rien d'inacceptable, en revanche les différentes pistes de propositions montrent bien l'écart entre le vécu et les analyses des professionnels que nous sommes et les "experts" de tous horizons qui ont participé à la concertation. Sur cette base, il ne faut pas attendre de la loi qui va venir qu'elle réponde à vos préoccupations ...

par ailleurs, nous sommes très inquiets de l'importance accrue accordée à la place des collectivités territoriales, avec les conséquences que vous pouvez imaginer (exemple des écoles du Pays de Trie : instrumentalisation de l'école à des fins électoralistes ou financières, risque d'EPEP, etc.)...

c'est pourquoi, le Conseil Syndical du SNUipp.FSU65 et la FSU65 ont décidé de lancer une action pour demander le report de l'examen de cette loi au Parlement, de façon à ce que ce projet ne vienne pas s'ajouter à la longue liste des occasions manquées !

l'état de délabrement dans lequel se trouve notre système éducatif demande justement que le pouvoir organise un vrai débat démocratique et consacre plus de temps à ce chantier ambitieux. Or, c'est le contraire qui se produit : le calendrier a été modifié et les dates butoir avancées. Chercherait-il à passer en force ?

ce que nous vous proposons : une pétition en pj pour demander le report de l'examen de la loi pour l'école après le vote de la loi sur la décentralisation

cette pétition, nous l'enverrons aux présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat, aux Députés et Sénateurs des Hautes-Pyrénées, au Président de la République, au 1er Ministre et au MEN.

nous nous adresserons également à tous les partis politiques, aux associations d'élus, aux fédérations de parents d'élèves, aux partenaires de l'école, aux citoyens, à la Convergence des Services Publics, ... pour que monte la mobilisation afin d'obtenir ce report.

les modalités concrètes : vous signez et nous retournez la pétition par courriel (si vous pouvez scanner la feuille signée), par fax au : 05 62 34 91 06, par courrier avec l'enveloppe T que nous insérerons dans le prochain bulletin papier, **avant le**

26 octobre.

vous diffusez cette pétition auprès de tous les personnels de l'Education Nationale que vous connaissez.

nous proposons cette action au SNUipp national

cordialement
joëlle nuguère



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, *ensemble* on les défend !

